

COMMUNE DE REMONCOURT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Vosges

Date de convocation: L'An deux mil dix-huit
08/06/2018 Le vendredi quinze juin à 20h00
Date d'affichage: Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni aux lieux
22/06/2018 habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur
TACQUARD Bernard, Maire.

Nombre de Conseillers : Présents : les conseillers en un exercice
En exercice: 13 Messieurs POINSOT Hubert, PREVOT Michaël et PREVOT Pierre,
Présents : 12 Maires -Adjointes,
Votants: 13 Mesdames LALEVEE Sandrine, RATIO Francine, et THIERY
Chantal.
Messieurs BANET Jan-Louis, BRESSON Laurent, CONREUX
Michel, DAL MINA Christian et THIEBAUT Pierre.

Absence excusée de Madame BURTE Emmanuelle qui donne procuration à Madame Monsieur
BRESSON Laurent.

Monsieur CONREUX Michel est nommé secrétaire de séance.

Délibération n°47/2018 Projet d'implantation du parc éolien sur la commune de Valfroicourt par la société NORDEX France.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la mairie a été contactée par la société NORDEX
France, au sujet de la réalisation d'un parc éolien sur le territoire de la commune (ci-après « le
Projet »).

Considérant que la société NORDEX France a précisé que des études de faisabilité du Projet
(études de vent, acoustiques, environnement...) seront réalisées sur le territoire de la
commune en vue de déterminer précisément le lieu d'implantation des éoliennes et les
caractéristiques techniques de ce Projet ;

Considérant que l'ensemble des conseillers ont reçu avec leur convocation une note de
synthèse rappelant l'ensemble des éléments essentiels du Projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** pour la poursuite des études sur le territoire
de la commune et engage la société NORDEX France à poursuivre les démarches
nécessaires à la réalisation du Projet (observations de terrain, études de règles
d'urbanisme, rédaction de l'étude d'impact, analyse des possibilités de
raccordement...) en vue de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation unique;

Abstention : POINSOT

Pour Extrait Conforme,
Fait à Remoncourt, le 15 juin 2018
Le maire,
Bernard TACQUARD

Accusé de réception en préfecture
088-218803856-20180615-1_472018-DE
Reçu le 28/06/2018

